

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4539 - MARDI 4 JUILLET 2023

BEPC 2023

Plus de 100 000 candidats passent les épreuves écrites



121 940 candidats dont 63 425 filles passent à partir d'aujourd'hui jusqu'au 7 juillet les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) sur toute l'étendue du territoire national ainsi que dans les centres de Pékin (Chine), de Luan-da et Cabinda en Angola. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a mis en garde les fraudeurs. « *Les coupables de fraude vont écoper de trois ans d'exclusion* », a-t-il averti.

Page 7

Des candidats au BEPC

MUSIQUE

Youlou Mabiala de retour à Brazzaville

Après dix-neuf ans d'absence au pays pour cause de maladie, l'artiste-musicien Youlou Mabiala, « le Prince YM » pour les intimes, séjourne à Brazzaville depuis le 25 juin. Convalescent, il affiche une bonne mine en dépit de quelques difficultés de locution consécutives à un accident vasculaire cérébral. Il va profiter de sa présence pour introniser officiellement dans deux semaines son fils Audy Youlou comme le fidèle continuateur de son œuvre.

Page 16



HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT

Le gouvernement et les partenaires sociaux en discussion

Les représentants de l'Union patronale interprofessionnelle du Congo et de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo se sont entretenus, hier à Brazzaville, avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, sur la hausse des prix du carburant, notamment de l'essence dont le coût du litre passe à partir du 15 juillet de 625F CFA à 775FCFA. Cette mesure résultant du retrait des subventions de l'Etat dans les produits pétroliers finis fait partie des recom-



mandations du Fonds monétaire international, dans le cadre du

Les deux parties pendant la séance de travail programme de coopération économique avec le Congo. Page 3

FINANCES

Une mission du FMI attendue au Congo

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) est attendue le 17 juillet prochain, à Brazzaville, où elle aura des discussions avec les autorités congolaises dans le cadre de la revue du programme de facilité élargie de crédit. Les deux parties vont échanger, entre autres, sur les réformes entreprises par le gouvernement en vue de rétablir les équilibres macroéconomiques. Au nombre desdites réformes figurent le retrait des subventions des produits pétroliers finis par l'Etat et le versement au Trésor public des recettes issues de la vente du pétrole.

Éditorial

Assouplissement

Page 2

ÉDITORIAL

Assouplissement

Le prix du litre d'essence à la pompe passe de 625 FCFA à 775 FCFA à compter du 15 juillet. Selon le gouvernement, cette décision résulte de la suspension progressive des subventions par l'Etat des produits pétroliers finis.

Le Congo n'est pas le seul pays concerné par cette recommandation du Fonds monétaire international en vigueur dans tous les pays d'Afrique centrale en programme avec les institutions de Bretton Woods. L'objectif, assurent les partenaires, est d'aider le gouvernement à rétablir les équilibres macroéconomiques détériorés par la crise économique et sanitaire.

C'est la deuxième fois en l'espace de sept mois que les coûts du carburant connaissent un renchérissement. Depuis le 31 janvier dernier, les prix de l'essence et du gasoil ont galopé passant respectivement de 595 F CFA à 625 FCFA et de 475 FCFA à 500 FCFA.

Les dividendes qui seront générés par l'arrêt des subventions de l'Etat sont estimés à quelque 300 milliards FCFA et serviront au financement des secteurs de la santé, de l'éducation, des infrastructures et la lutte contre la pauvreté.

Bien que ces réajustements procureront une marge de manœuvre à l'Etat, pour être efficace cette hausse des carburants à la pompe devrait être accompagnée de mesures d'assouplissement susceptibles de freiner la flambée des prix des denrées alimentaires et des transports. De peur que l'effet d'entraînement ne frappe de plein fouet le citoyen ordinaire.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCENTRALISATION

Les élus locaux appelés à s'approprier les dispositions légales

L'exécutif, par la voix du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a rappelé, le 30 juin lors des questions orales avec débats au Sénat, aux partis politiques et aux élus locaux la nécessité de s'approprier les dispositions légales qui régissent les collectivités locales.

Répondant à la préoccupation d'un des sénateurs qui se demandait s'il n'était pas temps pour le gouvernement de revaloriser les frais journaliers des sessions afin de satisfaire tant soit peu la demande persistante des élus locaux et améliorer leur statut, le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local a signifié qu'il est important pour les formations politiques et les élus locaux de s'approprier les textes légaux qui régissent les collectivités locales dans le pays, notamment en matière de droits et devoirs de ces derniers et de leur rapport vis-à-vis de l'Etat. Ce qui permet d'éviter qu'il soit posé avec récurrence la question du statut des élus locaux qui est loin d'être une convention collective.

Raymond Zéphirin Mboulou a indiqué que les élus locaux ne sont assujettis à aucune incompatibilité quelconque à l'exercice des activités professionnelles. Toutefois, a-t-il renchéri, le gouvernement reste regardant sur toutes les questions en lien avec le cadre d'exercice de la fonction d'élu local en mettant un accent particulier sur l'effectivité de la décentralisation.

Il a, par ailleurs, rappelé que la loi fondamentale précise les modalités de fonctionnement



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou

des Conseils départementaux et communaux, à savoir que les collectivités locales s'administrent librement par des Conseils élus et dans les conditions prévues par la loi. Elle fixe, en outre, les compétences et les ressources de ces collectivités. Le statut des élus locaux au Congo est encadré à la fois par la loi du 6 février 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales, les arrêtés 2 716 du 26 mars 2004 fixant les montants des indemnités des sessions des conseillers départementaux et municipaux et 8063 du 26 mai 2011 fixant le taux des frais de descente des conseillers départe-

mentaux et municipaux. S'agissant du statut des conseillers, notamment aux articles 33 et 43, les dispositions de la loi précisent les droits, les devoirs et les privilèges des élus locaux. L'article 43, pour sa part, stipule que la fonction de conseiller est gratuite. Le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local a cependant indiqué qu'au regard du principe de redevabilité que le gouvernement reconnaît aux élus locaux, l'arrêté du 26 mai 2011 a déjà produit ses effets et tout est mis en œuvre pour que ce qui est du ressort de la loi soit accompli.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT

Le gouvernement échange avec les partenaires sociaux

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a officiellement informé, le 3 juillet, l'Union patronale interprofessionnelle du Congo (UniCongo) et l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc), de l'augmentation à partir du 15 juillet prochain du prix de l'essence à la pompe à 775 FCFA.

Accompagné de quelques ministres, le chef du gouvernement a expliqué à l'ensemble du secteur privé la nécessité et l'opportunité de la décision consistant à revoir le prix du super à la hausse. « Il s'agissait de l'impact de l'augmentation du prix d'essence et du contenu des accords signés avec le Fonds monétaire international. Cette communication a été reçue par le secteur privé, l'Etat est donc engagé dans cette démarche en conformité avec les bailleurs de fonds dans l'intérêt des équilibres macroéconomiques pour notre pays. Et dans cet équilibre macroéconomique, le secteur privé doit se retrouver », a expliqué le président de la Chambre de commerce, d'industries, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, Paul Obambi, à l'issue de la communication.

Selon lui, le secteur privé congolais a pris acte du contenu de cette communication et a sollicité au Premier ministre de lui accorder quelques jours, le temps d'échanger avec les ministres sectoriels concernés. « Nous reviendrons par la suite vers le chef du gouvernement pour lui proposer les mesures que nous préconisons pour pallier l'impact de cette décision sur toutes nos entreprises formelles et informelles. Cela à une étape où nous sommes en train de muter du secteur informel vers le secteur formel, dans un contexte économique très, très difficile. Le rendez-vous est pris, le secteur privé dans son ensemble va contacter les ministres sectoriels et revenir vers le Premier ministre », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Le Congo en première ligne de l'Asecna

La République du Congo sera en première ligne de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), à travers les assises qui vont se tenir du 17 au 21 juillet au grand hôtel de Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville.

Établissement public international qui fournit les services de navigation aérienne afin d'assurer la sécurité et la régularité des vols (en dehors des vols militaires) dans les espaces aériens des pays membres, l'Asecna a connu un renouvellement de l'accord de siège diplomatique en République du Congo. Ceci suite à la récente visite à Brazzaville de son directeur général, Mohamed Moussa. En effet, en 2022, une innovation a été introduite pour ouvrir le poste de président du Conseil d'administration à un vote des Etats membres. Car, depuis sa création, le président du Conseil d'administration était juste nommé. Le premier président du Conseil d'administration à avoir été élu, conformément au nouveau dispositif statutaire, est Roland Fidiariseheno Ranjatoelina, de nationalité malgache.

Le passage de témoin entre l'ancien président du Conseil d'administration, Jean Lamy, de nationalité française, et le nouveau, Roland Fidiariseheno Ranjatoelina, s'est déroulé le 28 avril dernier au siège de l'Asecna, à Dakar, au Sénégal. Le

nouveau président a été intronisé par le président du Comité des ministres de l'agence, Oumarou Malam Salma, ministre des Transports de la République du Niger, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois. Statutairement, les fonctions les plus importantes de l'Asecna, par ordre de préséance, sont celles de président du Comité des ministres; président du Conseil d'administration; directeur général; agent comptable et de contrôleur financier.

Le Congo qui va abriter les prochaines assises de cette institution occupe actuellement le poste d'agent comptable, en la personne de Brice Ondongo-Ezhet (expert-comptable), qui s'est illustré, d'ailleurs, dans cette fonction. Ce qui lui a valu de recevoir à titre exceptionnel la médaille de l'Asecna. A entendre les responsables de cette agence, plusieurs raisons permettent aujourd'hui d'envisager sérieusement son avenir, grâce notamment au redressement de ses finances et à la consolidation de sa trésorerie. D'autant plus qu'il a été observé également une nette amélioration de

la transparence et la qualité de l'information financière adossée à une sécurisation accrue du système d'information.

Pour la première fois depuis que cette instance a été créée, la session ordinaire du Comité des ministres des Transports des États membres de l'agence se déroulera à Brazzaville en ce mois de juillet. Honoré Sayi, ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, aura alors la charge de piloter l'action stratégique de l'agence pour les douze mois qui suivront avec des dossiers brûlants tels la crise sociale qui couve encore, l'entrée effective du Rwanda, les projets Ciel unique pour l'Afrique et satellite-based augmentation systems, l'élection du futur agent comptable, la sélection du prochain directeur général ainsi que des réformes.

Notons que l'Asecna a été créée en 1959 et regroupe dix-neuf pays, dont le Rwanda qui est en cours d'intégration. Outre les services de navigation aérienne, elle s'occupe également l'information météorologique.

Bruno Okokana

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La société française Fekra va digitaliser les services publics

Un accord-cadre a été récemment signé à Paris, en France, entre le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, et le manager du groupe Fekra global services, Driss Hazzaf. L'entreprise s'engage à interconnecter les services de l'État et constituer la base de données du secteur industriel.

L'accord-cadre conclu avec Fekra global services représente une avancée en matière de digitalisation du secteur industriel, d'après les deux parties. Sa mise en œuvre permettra une meilleure gestion des données et des processus, ce qui contribuera à accroître l'efficacité et l'efficience de l'administration. Spécialisé dans l'intégration de systèmes d'information tels que CRM, ERP et solutions no-code ou low-code, le groupe Fekra entend fournir des solutions technologiques de pointe adaptées aux besoins du ministère du Développement industriel.

Le projet s'inscrit dans le cadre des réformes structurelles et institutionnelles amorcées en 2022. La digitalisation des services gouvernementaux est essentielle pour améliorer la transparence, la réactivité et l'accessibilité des services publics. Elle permettra également de faciliter les échanges d'informations entre les différentes administrations et les



Les deux parties brandissant les parapheurs/DR

entreprises, ce qui favorisera le développement du secteur privé.

Du côté de l'État, le ministère du Développement industriel

et de la Promotion du secteur privé compte accélérer sa stratégie de digitalisation des services publics, se doter d'outils et de méthodes informatiques

utilisant les technologies les plus avancées (intelligence artificielle, ticketing, messagerie). Il s'agit de piloter l'activité industrielle à travers la

cartographie des chaînes de valeurs, le suivi de l'activité industrielle et la consolidation des données techniques, économiques, financières et environnementales et au final, la maîtrise de la formation de la valeur du secteur industriel en République du Congo.

Le programme vise aussi à améliorer le dialogue public-privé, notamment en prenant en charge les demandes et les réclamations du secteur privé et en assurant le relais ainsi que l'interfaçage auprès des autres administrations. À ce sujet, le patron de Fekra global services, Driss Hazzaf, a réitéré la disponibilité de sa plateforme à mettre en œuvre la stratégie de digitalisation. Il a souligné la nécessité de pérenniser les solutions mises en place, à travers le transfert et la formation d'une expertise locale capable d'assurer, dans un premier temps, le support aux utilisateurs, puis progressivement le développement de solutions.

Fiacre Kombo



Association Professionnelle des Sociétés d'Assurance du Congo

COMMUNIQUE**A L'ATTENTION DU GRAND PUBLIC ET DE NOS ASSURÉS**

L'Association Professionnelle des Assureurs du Congo (APSACO) porte à la connaissance du grand public et de ses Assurés de la création par le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT) d'une plateforme digitale visant à l'établissement et à la gestion de l'assurance transport facultés à l'importation.

A cet effet, les importateurs des biens et services, seront tenus à de nouvelles dispositions réglementaires, pour l'obtention d'un certificat d'assurance transport.

Les discussions entre l'APSACO et le GUOT concernant l'utilisation de la plate-forme étant toujours en cours, les mesures de communication nécessaires seront mises en œuvre pour vous informer des dispositions qui en résulteront.

Dans l'intervalle, aucun changement n'est apporté à nos procédures de souscriptions habituelles.

Fait à Brazzaville le, 30 juin 2023

L'APSACO



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

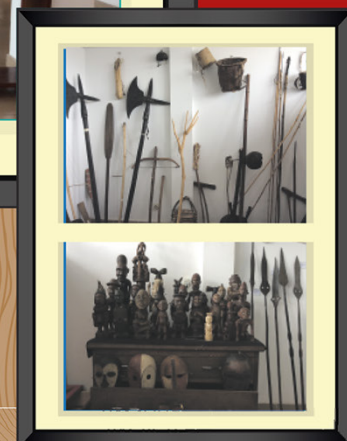
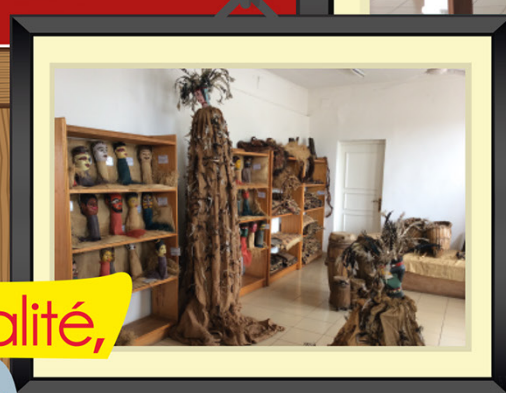
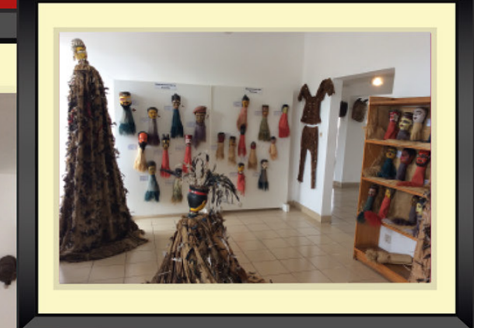
de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

MANAGEMENT

La consultance, un métier d'avenir

A l'issue de l'assemblée générale élective couplée d'une session de formation organisée du 27 juin au 1^{er} juillet à Brazzaville, l'antenne-Congo de l'Association des consultants professionnels d'Afrique a été portée sur les fonts baptismaux.

L'Association des consultants professionnels du Congo est dirigée par un bureau exécutif de neuf membres présidé par le Dr Corneille Moukala Moukoko et une commission de suivi et d'évaluation de trois membres placée sous la présidence d'Espoir Mvouma.

Dans son mot de circonstance, le président de l'association a défini aussi bien le rôle du consultant professionnel que ses missions. Un consultant professionnel, a-t-il précisé, peut être généraliste ou spécialiste dans un domaine particulier. Il aide, à travers son expertise, aussi bien les pouvoirs publics que les entreprises.

Le consultant professionnel, a-t-il poursuivi, a pour mission d'améliorer le fonctionnement des institutions et des entreprises. « *Il conseille les directions générales sur des améliorations à apporter dans le secteur des ressources humaines, de l'organisation générale, ou encore de la relation client. Il analyse leurs problèmes, prescrit des solutions adaptées et accompagne leur mise en place* », a-t-il conclu, avant d'expliquer la différence entre un consultant de fait et un consultant professionnel. De son côté, le facilitateur de la formation, l'expert ivoirien



Les dirigeants de l'association et les formateurs/Adiac

Gérard Noudehouéno Zannou, a insisté sur les tâches du consultant professionnel. En vue d'améliorer le fonctionnement d'une structure, a-t-il déclaré, il va analyser les besoins et les attentes de son client par l'écoute et la ré-

alisation d'étude ; réaliser un pré-diagnostic afin d'évaluer la faisabilité et l'opportunité de sa mission ; définir les moyens financiers et humains nécessaires au bon déroulement de sa mission ; mettre en place des méthodes de

travail en organisant un comité de pilotage et des groupes de travail ; définir des indicateurs afin d'assurer le suivi de sa mission et réaliser une étude en vue de permettre le meilleur retour d'expérience possible.

Précisons que pour bien cerner les problèmes de la structure pour laquelle il travaille, le consultant doit savoir écouter ses interlocuteurs, s'imposer avec diplomatie auprès des dirigeants de l'institution et de l'entreprise qui n'ont que peu de temps pour lui. En outre, il doit souvent agir seul et faire preuve d'un fort esprit d'initiative. Sa rigueur et sa créativité lui permettent d'affronter des situations sans cesse nouvelles et d'y trouver des solutions adaptées.

Roger Ngombé

« Il conseille les directions générales sur des améliorations à apporter dans le secteur des ressources humaines, de l'organisation générale, ou encore de la relation client. Il analyse leurs problèmes, prescrit des solutions adaptées et accompagne leur mise en place »

ELEVAGE DES BŒUFS

Les chefs d'antennes appellent à renforcer le crédit bétail

Le Centre de métayage bovin a organisé, du 28 juin au 1^{er} juillet, à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités au profit des chefs d'antennes départementales. Au terme des travaux, les participants ont souhaité que l'octroi des crédits bovins soit renforcé.

Quatre jours durant, en atelier et en plénière, les chefs d'antennes départementales du Centre de métayage bovin ont débattu du développement de la filière bovine par le métayage ainsi que de la conduite de l'élevage bovin au Congo.

A l'issue des travaux animés par des experts en élevage bovin, les participants ont formulé quelques recommandations au gouvernement, dans l'objectif de booster la filière.

A l'endroit notamment du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, les responsables départementaux du Centre de métayage



Le conseiller Jean Ikolakoumou clôturant les travaux du séminaire, le 1^{er} juillet/Adiac

bovin demandent d'amorcer une réflexion sur la redynamisation de cette structure. Ils ont plaidé aussi pour qu'une attention particulière soit accordée au fonctionnement de Centres d'appui techniques de Mpassa, de Boundji ainsi que celui de

Dihessé, qui constituent les plus importantes réserves en termes de crédit bétail au Congo.

Ces derniers demandent aussi au Centre de métayage bovin de faire une évaluation des besoins humains et logistiques en vue de la tenue des

opérations de suivi et accompagnement des métayers. Par ailleurs, ils ont souhaité que les procédures d'octroi du crédit bétail telles que contenues dans l'arrêté n°9329 du 24 novembre 2010 portant création, attributions et organisation du

centre de métayage bovin soient respectées.

Clôturant les travaux au nom du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, son conseiller à l'élevage a salué l'opportunité.

« *Le développement des filières d'élevage bovin fait partie des six piliers du Plan national de développement 2022-2026. Je pense que la tenue de ce séminaire vient à point nommé, par le fait qu'il répond aux objectifs fixés par le pays en ce qui concerne le développement de la filière bovine par le métayage bovin* », a souligné Jean Ikolakoumou.

Firmin Oyé



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

BEPC 2023

Plus de cent mille candidats inscrits

121 940 candidats, dont 63 425 filles, passeront les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), du 4 au 7 juillet, sur toute l'étendue du territoire national ainsi que dans les centres de Pékin, en Chine, de Luanda et de Cabinda, en Angola.

485 centres sont retenus pour le déroulement du BEPC sur toute l'étendue du territoire national y compris à Luanda, au Cabinda et en Chine. « L'année 2023 affiche une augmentation de 5,93% par rapport à l'année écoulée », indiquent les chiffres annoncés par la Direction des examens et concours. A propos des centres d'examen, une note de la Direction des examens et concours indique qu'à Brazzaville trois d'entre eux sont délocalisés suite à l'occupation du lycée technique commercial 1er mai. Les candidats qui devaient composer à ce centre, notamment dans les bâtiments B et D ; C et D sont respectivement envoyés à l'école primaire Mokoundzi-Ngouaka 2 (bâtiment étage) et l'école primaire Mokoundzi-Ngouaka 3. Ceux qui devraient passer les épreuves au lycée technique 1er mai, bâtiment E et F composeront au lycée Savorgnan-de-Brazza D, bâtiment D.



Des candidats lors d'une session du BEPC/Adiac

Mise en garde

« Les coupables de fraude vont écoper de trois ans d'exclusion ; les téléphones ne seront plus jamais rendus pour des raisons d'enquête », faisait savoir le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, lors du séminaire de forma-

tion des acteurs impliqués dans l'organisation du BEPC.

Lors des épreuves, les délégués chargés de lutter contre la fraude en milieu scolaire fouilleront les

candidats suspects dans les salles d'examen, a indiqué le ministre Jean Luc Mouthou. Ces derniers ne remplacent pas pour autant les surveillants. « Je recommande

donc une meilleure collaboration entre les membres du jury et les délégués de l'antifraude », instruisait-il.

En rappel, à la session passée du

BEPC, le département de la Lékoumou avait occupé la tête du peloton pour la troisième fois consécutive avec un taux de réussite de 74,44%. La Cuvette-Ouest 70,50% ; la Sangha 70,09% ; le Pool 68,92% ; Brazzaville 63, 90% ; la Cuvette 63,17 ; la Bouenza 59, 04% ; Pointe-Noire 57,72% ; les Plateaux 57, 38% ; le Kouilou 56, 82% ; la Likouala 56,41% et le Niari 50,69%.

Rominique Makaya

« Les coupables de fraude vont écoper de trois ans d'exclusion ; les téléphones ne seront plus jamais rendus pour des raisons d'enquête »

ASSAINISSEMENT

Le personnel des hôpitaux de Brazzaville se mobilise

Dans le cadre de l'opération « Villes, villages et habitations propres », prévue chaque premier samedi du mois, une délégation du ministère de la Santé, conduite par le conseiller à la Santé, Jean Claude Mobouessé, a fait la ronde des différents hôpitaux et Centres de santé intégrés (CSI) de Brazzaville Nord et Sud, afin de se rendre compte de l'effectivité de cette opération, conformément à la circulaire du Premier ministre.

Le rendez-vous a été respecté dans les différents hôpitaux et CSI pour ce premier samedi du mois de juillet. La délégation a choisi tour à tour l'hôpital de référence de Baongo, celui de Makélékélé, le CSI de Tenrikyo, l'hôpital Mère-Enfant Blanche-Gomes, le CHU de Brazzaville, le CSI Jane-Viale de Ouenzé, le CSI Marien-Ngouabi à Talangai, le CSI Maman Mboualé (Talangai) ainsi que l'hôpital de Talangai pour se rendre compte de l'effectivité des instructions du ministre.

Une implication saluée par le conseiller à la Santé, Jean Claude Mobouessé, qui a déclaré : « Vous savez que le gouvernement a formalisé une intervention capitale pour la santé publique. Il s'agit des opérations de salubrité qui sont organisées chaque premier samedi du mois. Et

donc, pour les professionnels de santé, cela devait être une activité phare, parce que dans le calendrier des soins de santé primaires de la santé publique en général, les interventions comme la prévention des maladies et la promotion de la santé sont les interventions phares ».

Satisfait pour cette marque d'attention, le constat globalement, a-t-il dit, est plus que positif. « Nous sommes passés dans les grandes formations sanitaires comme Talangai, Baongo, Makélékélé, CHU, Blanche-Gomes, Maman Mboualé. Nous nous sommes aperçus que les cadres et les agents se sont mobilisés, ont répondu aux instructions du ministre et nous sommes très contents. Je crois que c'est à l'avantage de tout le monde », a conclu le conseiller.

Guillaume Ondze

FAO

Le Chinois Qu Dongyu réélu à la tête de l'agence onusienne

Le directeur général sortant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, premier Chinois à occuper ce poste, a été réélu, le 2 juillet, à la tête de cette agence des Nations unies basée à Rome, en Italie, qui lutte contre la faim dans le monde.

Seul candidat à sa succession, Qu Dongyu a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans avec 168 voix sur 182 votes exprimés, lors d'un vote à bulletin secret de la conférence ministérielle de l'organisation, qui se tient tous les deux ans, a précisé la FAO dans un communiqué. Son nouveau mandat court du 1^{er} août au 31 juillet 2027.

Agé de 59 ans, Qu Dongyu était vice-ministre chinois de l'Agriculture avant de prendre la tête de l'agence onusienne en 2019. Son élection dès le premier tour avait à l'époque été considérée comme une marque de l'intérêt chinois pour les questions alimentaires et les postes à responsabilité dans des instances internationales.

Biologiste spécialiste des plantes et de génétique, docteur de l'université agricole de Wageningen; aux Pays-Bas, considérée comme l'une des meilleures universités européennes sur le sujet, il avait succédé en 2019 au Brésilien José Graziano da Silva, qui avait lui-même exercé deux mandats.

La Rédaction

COOPÉRATION

La troisième exposition économique et commerciale sino-africaine franchit des étapes sans précédent

La troisième exposition économique et commerciale sino-africaine s'est achevée le 2 juillet, à Changsha, chef-lieu de la province centrale du Hunan. Cette année, l'événement a franchi plusieurs étapes sans précédent.



L'exposition de quatre jours a présenté près de 1 600 types de marchandises provenant de vingt-neuf pays africains DR

Au total, 120 projets ont été signés, pour une valeur de 10,3 milliards de dollars américains. Quatre-vingt-dix-neuf projets de coopération ont été dévoilés, pour un montant total de 8,7 milliards de dollars. Onze pays africains notamment ont contribué à ces chiffres en lançant soixante-quatorze projets, ce qui représente le nombre le plus élevé à ce jour. L'exposition de quatre jours a présenté près de 1 600 types de marchandises provenant de vingt-neuf pays africains, ce qui représente une augmentation remarquable de 166% par rapport à l'exposition précédente. L'événement a été marqué par une participation active de quelque 1 500

exposants, soit une augmentation de 70% par rapport à la session précédente.

La présence de 9 000 acheteurs et visiteurs professionnels a renforcé l'atmosphère d'effervescence, et le nombre total de visiteurs a dépassé les 100 000.

L'exposition a joué un rôle important dans l'approfondissement de la coopération entre la Chine et l'Afrique et a permis aux deux parties d'obtenir des résultats remarquables. Tout au long de l'exposition, trente-quatre réalisations de coopération dans huit catégories ont été annoncées, dans des domaines tels que les normes et les spécifications, les rapports de recherche et les ini-

tiatives de déclaration.

L'indice du commerce Chine-Afrique, dont la base était de 100 points en 2000, a atteint 990,55 points en 2022 et a mis en évidence une tendance de développement rapide et positive, atteignant constamment de nouveaux sommets, selon les données de l'administration générale des douanes de Chine.

Avec la nouvelle publication du rapport sur les relations économiques et commerciales entre la Chine et l'Afrique, cette base d'information contribue à une meilleure compréhension de l'approfondissement du partenariat économique bilatéral entre la Chine et l'Afrique.

ZAMBIE

L'âge légal du mariage relevé de 16 à 19 ans

Le gouvernement zambien a approuvé la publication et la présentation au Parlement du projet de loi sur le mariage (amendement) de 2023, qui vise à relever l'âge légal du mariage de 16 à 19 ans dans le cadre des efforts de lutte contre les mariages précoces, a annoncé, le 30 juin, dans un communiqué, Makozi Chikote, porte-parole en chef par intérim du gouvernement zambien.

Selon Makozi Chikote, il est nécessaire de modifier la loi sur le mariage, la législation actuelle du pays régissant le mariage, afin de l'aligner sur les dispositions de la Constitution de la Zambie et de la loi portant Code de l'enfance de 2022 en relevant l'âge du mariage nul de 16 ans à 19 ans.

La loi sur le mariage, qui constitue le chapitre 50 des lois de la Zambie, est incompatible avec les dispositions de la Constitution de ce pays et la loi portant

Code de l'enfant de 2022 en ce qui concerne l'âge de la maturité et l'interdiction du mariage des enfants, a-t-il expliqué.

Il a indiqué dans le communiqué publié à la suite d'une réunion gouvernementale de mercredi dernier que le gouvernement avait noté la nécessité de protéger les jeunes filles contre les mariages précoces, et que la mise en place d'une telle loi aiderait à traiter les coupables.

ETHIOPIE

Le pays candidat aux Brics

L'Ethiopie a déposé une demande d'adhésion au mécanisme des Brics, a annoncé, le 29 juin, son ministère des Affaires étrangères.

«L'Ethiopie est un membre fondateur de nombreuses organisations multinationales, telles que les Nations unies, l'Union africaine et le Mouvement des non-alignés», a rappelé devant la presse Meles Alem, porte-parole du ministère.

«Compte tenu de l'évolution de la situation interna-

tionale et des forces (internationales) en présence, l'Ethiopie s'efforcera de devenir membre d'autres organismes internationaux, dont les Brics, afin de préserver ses intérêts nationaux», a-t-il ajouté, indiquant que son pays s'attendait à une réponse positive à cette demande et qu'il suivra les progrès accomplis.

GUERRE AU TIGRÉ

L'Ethiopie dénonce des accusations américaines «iniques»

Les accusations américaines de crimes de guerre dans la région éthiopienne du Tigré sont «incendiaires» et «sélectives car elles répartissent iniquement les responsabilités parmi les parties « au conflit, a estimé le ministère éthiopien des Affaires étrangères.

Le 20 mars dernier, le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, tout juste rentré d'Ethiopie, avait affirmé que tous les belligérants - forces pro gouvernementales et rebelles - avaient commis des crimes de guerre durant les deux ans de conflit au Tigré, estimant que beaucoup de ces actes n'étaient pas «dus au hasard [ou] à une conséquence indirecte de la guerre [mais] étaient calculés et délibérés». Antony Blinken a surtout pointé du doigt des crimes contre l'humanité attribués à l'armée fédérale éthiopienne et ses alliées (armée érythréenne et forces et milices de la région de l'Amhara) dont des «meurtres, viols et d'autres formes de violences sexuelles et de persécution», sans mentionner à ce sujet les forces des autorités rebelles du Tigré.

«Le gouvernement d'Ethiopie n'accepte pas les condamnations générales contenues dans cette déclaration (américaine) et ne voit aucun intérêt à une approche aussi unilatérale et antagoniste», a répondu, le 28 juin dernier, le ministère éthiopien des Affaires étrangères dans un communiqué.

Cette déclaration est «sélective car elle répartit iniquement les responsabilités parmi les parties. Sans raison apparente, les Etats-Unis semblent exonérer une des parties de certaines accusations de violations de droits humains, telles que viols ou violences sexuelles, malgré des preuves claires et accablantes de sa culpabilité», a poursuivi le communiqué, ajoutant: «Alors que l'Ethiopie met en application le processus de paix, une telle répartition des responsabilités est injustifiée et amoindrit le soutien des Etats-Unis à un processus de paix inclusif en Ethiopie».

Les propos de Washington sont, en outre, «inopportuns». «Il va y avoir de plus amples investigations» sur les violations des droits humains durant ce conflit et cette déclaration «nuît aux efforts nationaux (éthiopiens) pour enquêter de façon exhaustive sur ces accusations, quels que soient les coupables», selon Addis Abeba.

La déclaration américaine est également «incendiaire [et] va être utilisée pour alimenter des campagnes (...) dressant les uns contre les autres» en Ethiopie, dénonce le ministère, critiquant une «approche partisane et source de discorde [...]». L'Ethiopie va continuer à mettre en place toutes les mesures visant à faire rendre des comptes aux responsables, y compris terminer la consultation nationale sur la justice transitionnelle et faire en sorte que justice soit rendue à toutes les victimes», assure le gouvernement éthiopien. Un accord de paix, signé le 2 novembre 2022, à Pretoria, met fin à deux ans de brutal conflit au Tigré, région du Nord.

Noël Ndong

TANZANIE

Alerte aux vents violents et aux grandes vagues océaniques

Les autorités météorologiques tanzaniennes ont émis, le 2 juillet, une alerte avertissant de l'arrivée imminente de vents violents et de grandes vagues océaniques le long des côtes de l'océan Indien.

Selon un communiqué laconique de l'Autorité météorologique de Tanzanie intitulé «Prévisions fondées sur l'impact des phénomènes météorologiques violents sur cinq jours», des vents violents atteignant 40 km/h et de grandes vagues océaniques atteignant deux mètres de haut sont attendus dans certaines zones le long des côtes de l'océan Indien.

Le communiqué évoque également les zones touchées par les vents violents et les grandes vagues océaniques comme étant Lindi, Mtwara, Tanga, Dar es Salaam et les régions côtières, ainsi que les îles d'Unguja et Pemba à Zanzibar, mettant dans le même temps en garde contre les impacts, en particulier la perturbation de certaines activités marines.

Xinhua

TOURISME

Le personnel hôtelier de Brazzaville en formation

A l'orée de la relance du Festival panafricain de musique (Fespam), la direction générale du tourisme et de l'hôtellerie, organe technique du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, organise, du 3 au 7 juillet, à Brazzaville, une session de renforcement des capacités opérationnelles du personnel hôtelier de Brazzaville, en vue d'offrir un service de qualité aux différents hôtes qui viendront pour les festivités.

Le renforcement des capacités du personnel hôtelier de Brazzaville va permettre d'améliorer la qualité des services dans les établissements d'hébergement touristiques. Le but visé est d'offrir à terme des services dignes qui correspondent aux attentes de tous ceux qui privilégieront la République du Congo comme destination de choix.

Pendant cinq jours, cinquante employés issus de vingt-cinq établissements hôteliers vont prendre part à la formation animée par cinq formateurs sur les différents aspects liés à l'accueil et la gestion des chambres. Cet atelier de formation est centré sur différents thèmes, à savoir la réussite de l'accueil pour une meilleure image de son établissement; la bonne gestion des chambres dans un établissement d'hébergement touristique; les qualités d'un bon hôtelier; les aptitudes d'un employé vis-à-vis de sa hiérarchie et de la clientèle. C'est une assistance technique que le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, avec l'appui de la direction générale du tourisme et de l'hôtellerie, se propose d'offrir au personnel des établissements hôteliers de Brazzaville, conformément à l'arrêté n° 986/MITL/ CAB, portant attributions des services et bureaux de la direction générale de l'industrie touristique.

Ouvrant la session, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a annoncé la volonté de pérenniser les missions d'assistance technique qui permettront au personnel de ce secteur d'actualiser régulièrement ses connaissances en les adaptant aux exigences du monde actuel afin de permettre à l'hôtellerie congolaise de résister aux enjeux de la concurrence au niveau sous-régional, surtout au moment où le Congo renoue avec l'organisation du Fespam qui se tiendra du 15 au 22 juillet, à Brazzaville. « *L'offre hôtelière doit présenter un visage rayonnant tant pour les touristes venus des autres horizons que les locaux. Cette session est une occasion que le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs offre au personnel du tourisme et de l'hôtellerie pour revisiter puis améliorer leurs connaissances en vue de mieux accueillir nos hôtes* », a indiqué la ministre.

S'adressant aux encadreurs et aux apprenants, la ministre leur a dit de s'arrimer aux réalités qui exigent la pratique noble de leur profession. Aux responsables des établissements d'hébergement touristique, elle a demandé que le recyclage de connaissances de leurs employés



Une vue de l'assistance./Adiac

soit régulier, outre l'action de l'Etat. Pour sa part, le directeur général du tourisme et de l'hôtellerie, Ibara Simplicie Guemolé, a indiqué que cette session n'est que le début d'un processus que le ministère en charge du tourisme envisage d'inscrire dans la durée, avec son organisation tournante dans les établissements hôteliers de Brazzaville et de Pointe-Noire dans un premier temps, ensuite dans les autres départements, du pays. Cela d'autant plus que le Congo va abriter des activités de grande envergure, notamment le Fespam et le sommet des

trois plus grands bassins forestiers au monde. L'atelier vise, entre autres, à accompagner les responsables des établissements hôteliers dans une formation continue de leur personnel. Le directeur général a exhorté les apprenants à être attentifs et disciplinés. « *Il ne s'agit pas d'apporter de nouvelles notions, encore moins de nouvelles méthodes mais de recycler vos connaissances sur les concepts essentiels qui semblent élémentaires et en apparence négligeables mais, tout aussi essentielles pour une meilleure approche dans le fonction-*

nement des services d'accueil et de la gestion des chambres dans un établissement hôtelier », a-t-il signifié.

Prenant part à l'ouverture de cet atelier, l'administrateur maire de Poto-Poto, Jacques Elion, s'est dit rassuré que les différents thèmes qui seront développés par les experts en la matière permettront aux acteurs des établissements d'hébergement de renforcer leurs capacités en management pour susciter plus d'activité sur ce secteur promoteur de l'économie nationale.

Rosalie Bindika

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME AFRICAINE

L'Unesco célèbre l'événement

Pour cette année, la Journée internationale de la femme africaine (Jifa) acquiert une reconnaissance singulière en prenant place, pour la première fois, au siège de l'Unesco à Paris. Rendez-vous est donné le 5 juillet, de 14h à 20h, autour de tables rondes, échanges et débats inspirants.

Sur une idée de la délégation malienne de l'Unesco, placée sous l'égide de Rachel Annick Ogoula Akiko Obiang Meyo, ambassadeur, déléguée permanente du Gabon auprès de l'Unesco, présidente du sous-groupe Afrique centrale, la conférence permettra de débattre sur le thème « Le rôle de la diaspora féminine de France dans le développement de l'Afrique ».

Pour mémoire, la Jifa a été créée en 1964, à l'occasion du premier congrès de l'Organisation panafricaine des femmes (Pawo) et, dix ans plus tard, elle se célèbre le 31 juillet de chaque année.

C'est le rendez-vous spécial de reconnaissance du rôle crucial des femmes africaines dans le développement de leur continent, mettant en lumière les défis auxquels elles sont confrontées et valorisant leurs réalisations.

Pour cette édition 2023 de la Jifa, particulièrement significative dans sa volonté de construire un monde nouveau en créant du lien, l'Unesco s'empare du sujet en accueillant, pour la première fois, cet événement dans ses locaux. Un fait hautement symbolique qui souligne



à quel point cette célébration de la femme africaine est non seulement dans son essence, mais est en même temps une célébration de toutes les femmes.

Trois protagonistes seront mises à l'honneur, notamment Kadia Sylla Moisson, Bintou Doumbia et Isabelle Kancel de la diaspora africaine qui célèbrent régulièrement la Jifa.

Fortes de leur double culture et de leur engagement associatif, politique, humanitaire et entrepreneurial, elles ont toutes trois décidé

de célébrer cette journée autour du rôle de la diaspora féminine de France dans le développement de l'Afrique.

Convaincues de la nécessité de garantir les droits des femmes africaines, de reconnaître leur implication effective dans le développement socio-économique de l'Afrique, elles inscrivent leur action dans le sillage de leurs sœurs du continent. Leurs objectifs étant d'impulser un changement de paradigme entre la France, l'Europe et l'Afrique; valoriser la place de la

diaspora africaine et accompagner les femmes issues de la diaspora ou afro-descendantes dans leur pays d'accueil. Par-delà, leur projet vise aussi à identifier voire créer des outils pour se connecter; mettre en place des passerelles, de véritables réseaux; constituer le pont indispensable entre leur continent d'origine et leur pays de résidence. Institutions publiques, association, entreprises : les femmes africaines sont omniprésentes dans tous les domaines et de plus en plus nombreuses à occuper des postes de

leadership politique, économique, social et culturel, brisant les barrières et ouvrant la voie à un avenir meilleur pour les générations futures. Leurs contributions sont essentielles pour promouvoir le développement durable, la paix et l'égalité des sexes, que ce soit sur le continent africain ou en créant des passerelles entre l'Afrique et les autres pays. Au cours d'une série de tables rondes inspirantes sera abordé leur rôle au sein de ces trois univers : «Représentation des femmes dans les collectivités territoriales et dans la sphère publique : elles s'investissent dans les institutions publiques et sont porteuses de changement»; «L'entrepreneuriat des femmes de la diaspora : célébration de l'excellence et des réalisations»; «Place des femmes dans la vie associative : un leadership féminin en action : inspirer, innover, influencer».

Parmi les invités, Erick Monjour, président du Salon du livre africain de Paris qui s'est dit honoré et ravi d'être associé à cette célébration de la Jifa.

Marie Alfred Ngoma

ENTREPRENEURIAT

Une matinée d'information en faveur des entrepreneurs congolais

Plusieurs entrepreneurs congolais ont assisté, le 28 juin dernier, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, à une matinée d'information organisée par le Fonds de gestion de l'entrepreneuriat congolais (Fogec) et la Confédération des petites et moyennes entreprises du Congo (Copemeco), sur le thème « Le rôle du Fogec dans le financement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ».

Devant les entrepreneurs, membres de la Copemeco, la directrice générale adjointe du Fogec, Hélène Gakuru, a décliné toutes les facettes de cette institution dirigée par Laurent Munzamba et créée il y a quelques années avec pour mission d'encadrer les entrepreneurs congolais. Elle a notamment relevé toutes les possibilités d'intervention du Fogec en faveur de l'entrepreneuriat et les entrepreneurs congolais. Hélène Gakuru a notamment indiqué que le Fogec a déjà accordé des financements à certains entrepreneurs congolais et la troisième cohorte des bénéficiaires va entrer en possession de ces fonds dans moins d'un mois.

Des questions**à la personne habilitée**

Réalisant qu'ils avaient en face d'eux la personne la mieux indiquée pour appor-



Les panélistes devant les entrepreneurs/Adiac

ter des réponses à leurs préoccupations, les entrepreneurs ont posé des questions qui ont reçu des réponses justes d'Hélène Gakuru et de l'administrateur-directeur de la Copemeco, Simon Muamba. Les deux intervenants leur ont apporté des éléments clairs et précis en vue de leur permettre de bénéficier des financements. Ils les ont également assurés de l'encadrement et de l'accompagnement du Fogec et de la Copemeco pour leur

permettre de bénéficier des financements ainsi que dans l'exercice de leurs activités.

Le buzz de la gamme Ngola

Parmi les entrepreneurs ayant assisté à cette matinée, il y a eu le directeur général de Le Risien Society, propriétaire de la gamme Ngola, le Dr Richard Sita Tamusasa. Ce dernier a voulu savoir si le Fogec pouvait aussi financer une nouvelle activité d'un entrepreneur

qui exerce déjà dans un autre secteur. Les panélistes et toute l'assistance ont marqué une admiration soutenue pour la créativité de ce jeune entrepreneur congolais dont la marque fait la fierté du pays jusqu'à être acceptée et vendue dans les différents supermarchés installés à Kinshasa et dans d'autres provinces du pays. A la sortie de la salle, alors que la directrice générale adjointe du Fogec et l'administrateur-directeur de la

Copemeco et d'autres personnalités visitaient le stand où il y avait également du savon, de la crème et de la poudre Ngola ainsi que le vin Enzenze fort, tout le monde voulait partager l'expérience avec le DR Richard Sita. Cette matinée a été une bonne expérience pour ces entrepreneurs qui ont été à l'école du savoir pour booster leurs affaires et ainsi participer au développement du pays.

Lucien Dianzenza

PROVINCE DU HAUT-UÉLÉ

La justice invitée à s'intéresser sur les détournements de fonds

Dans un point de presse animé le 1er juillet, à Kinshasa, par son président, Me Jean-Claude Katende, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a particulièrement relevé le cas de la mission de contrôle de l'Inspection générale des finances (IGF) sur la gestion de la province du Haut-Uélé. Elle se dit très préoccupée par le silence ou la réaction tardive de la justice face aux actes de prédation des deniers publics mis à charge du gouverneur de cette province, Christophe Baseane Naanga.

L'Asadho a appuyé son argumentaire par la lettre n° 0625/PR/IGF/IG-CS/JAK/NMM/2023 du 26 avril 2023 par laquelle l'inspecteur général des finances, chef des services, communiquait au gouverneur du Haut-Uélé, Christophe Baseane Naanga, certains faits mis à sa charge. Elle a constaté que malgré la gravité de ces faits, aucune action n'a jamais été initiée ni sur le plan administratif ni sur le plan judiciaire en vue d'interpeller le gouverneur incriminé ainsi que certains de ses collaborateurs impliqués dans la commission desdits faits.

Prônant la sanction positive en cas de performance et négative en cas de faute, l'Asadho exhorte le président de la République à s'intéresser à ce cas, dans le cadre de ses appels pour lutter contre la corruption et le détournement des deniers publics. Elle attend du

procureur général près la Cour de cassation l'ouverture d'une enquête judiciaire à charge du gouverneur Christophe Baseane Naanga ainsi que de toute autre personne impliquée dans la commission des faits décrits dans ce document. Aux députés provinciaux du Haut-Uélé, elle recommande d'initier une motion contre le gouverneur Baseane pour ces actes de mauvaise gestion.

Des actes de mégestion à charge du gouverneur

Le document cité par Me Jean-Claude Katende et brandi devant la presse met à charge du gouverneur Christophe Baseane Naanga la pré-affectation des frais de péage à la source et leur détournement à des fins privées ainsi que le prélèvement anticipé des recettes fiscales exercices 2023, 2024 et 2025 auprès de la société minière Kibali Gold et leur



Me Jean-Claude Katende devant la presse/Adiac

utilisation sans pièces justificatives retracées dans la comptabilité de la province pour un montant total de 2 750 000 dollars américains. Cette correspondance relève également le recours prohibé aux prêts bancaires, du reste, non retracés dans la comptabilité de la province pour un montant total de 6 407 233, 19 dollars américains, ainsi que la présomption de détournement des fonds de rétrocession du pouvoir central au profit de la province pour un montant total de 2 165 812 999 Francs congolais (CDF) et la sortie des fonds de banque, sans pièces justificatives, évalués à 4 805 155, 28 dollars et 7 264 697 576 CDF, entre 2022 et 2023. L'IGF note aussi, dans le chef du gouverneur Baseane Naanga, les irrégularités aggravées dans la passation des marchés publics évalués à 35 409 003 dollars américains.

Lucien Dianzenza

OPÉRATIONS ÉLECTORALES

La Céni récuse toute immixtion du ministère de l'Intérieur

Alors qu'elle vient de lancer l'opération de dépôt des dossiers de candidatures pour les élections législatives, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) croit le moment propice pour recadrer certains faits liés au déroulement du processus électoral, notamment l'ambiguïté, ou mieux, le chevauchement décrié entre l'institution électorale et le ministère de l'Intérieur dans la gestion des opérations électorales en cours.

La Céni et le ministère de l'Intérieur donnent l'impression de contrôler, chacun à son niveau, la dynamique électorale alors que l'instance habilitée pour le faire, conformément à la Constitution, est la Céni. C'est ce qui justifie son communiqué publié le 2 juillet, dans lequel il est fait état des dispositions prises dans les bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC) pour une meilleure coordination des opérations électorales. Là-dessus, la Céni interdit toute immixtion des agents du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières dans les BRTC. La présence desdits agents sur les lieux ne s'explique pas, à en croire la Céni qui, dans le même temps, énumère la liste des personnes autorisées à se retrouver dans les BRTC. Il s'agit notamment des agents de la Direction générale des recettes administratives, ju-



Denis Kadima (au centre) lors d'une activité de la Ceni à Kinshasa

diétaires, domaniales et de participation. Ces derniers sont responsabilisés, entre autres, pour assurer la remise de la note de perception aux candidats désireux de payer, pour le compte du Trésor public, les frais de dépôt de candidatures.

Toujours dans le même communiqué, la Céni rappelle aux candidats indépendants ainsi qu'aux partis et regroupements politiques que « la période de dépôt et de traitement des dossiers des candidatures, pour l'élec-

tion des députés nationaux, va du 26 juin au 15 juillet prochain. Quant aux frais de dépôt des candidatures ou de cautionnement, ils sont fixés à 1 600 000 FC par siège pour l'élection des députés nationaux. Au-

cune prolongation ne sera accordée», précise le communiqué de la Céni. Une façon d'exhorter les candidats à parer au plus pressé pour ne pas être surpris à la dernière minute.

Alain Diasso

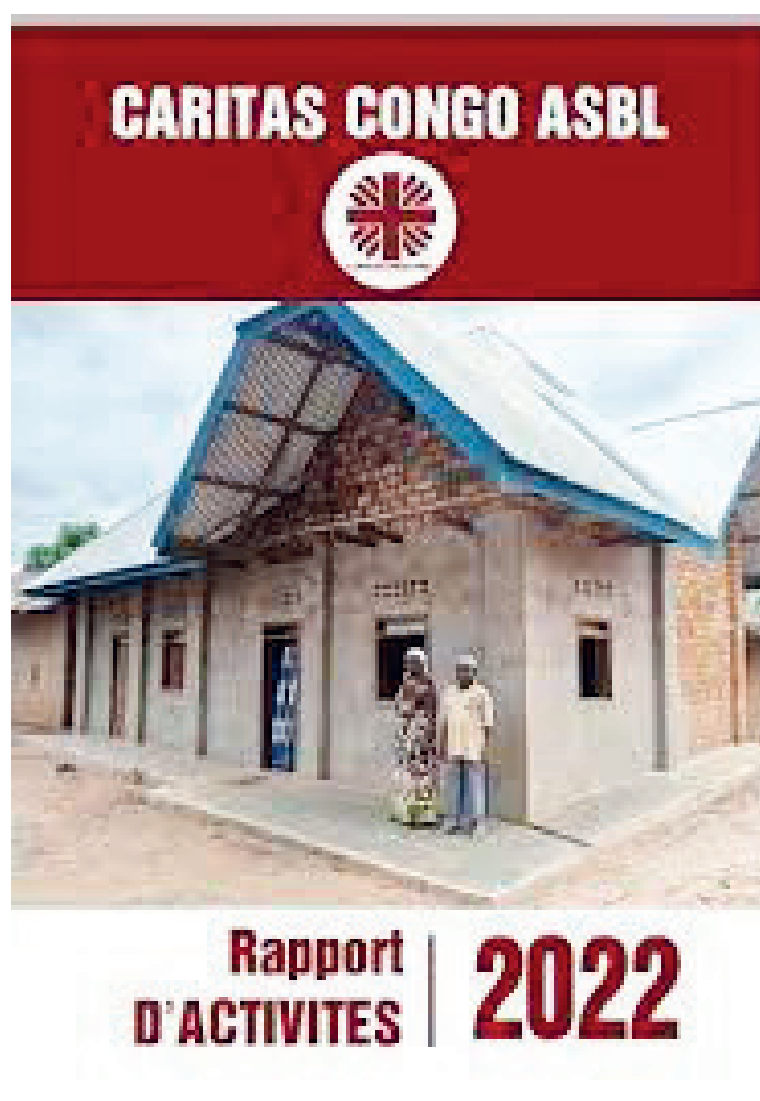
CARITAS

Plus de deux millions de bénéficiaires des interventions en 2022

Selon le rapport annuel d'activités de la Caritas, 2 573 438 personnes ont bénéficié de ses interventions l'année dernière, parmi lesquelles 748 808 ont été assistées, soignées, encadrées et appuyées de diverses manières.

Pour apporter son assistance aux milliers de personnes dans le besoin, Caritas Congo a réussi à mobiliser plus de quinze milliards de dollars américains. Grâce à ce financement, des interventions ont été menées dans plusieurs domaines, notamment la prévention et les réponses aux urgences; la promotion de la santé; la lutte contre les maladies (VIH, tuberculose, paludisme, malnutrition, covid-19, Ebola, etc.) et le projet d'immunisation; la promotion du développement durable (Amélioration de l'accès aux services sociaux, sécurité alimentaire, appui à la dynamique d'auto-promotion paysanne (microprojet). L'organisation non gouvernementale catholique

a également appuyé les activités liées à la réhabilitation des infrastructures sociales de base et au renforcement des capacités. Toutes ces interventions ont permis de toucher plus de 500 000 personnes par des actions de promotion du développement durable; plus de 60 000 ont reçu de l'aide d'urgence et plus de 90 000 ont été traitées de diverses maladies. Dans le cadre de la lutte contre la malaria, 60 898 personnes ont bénéficié des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action. Par ailleurs, près de deux millions de personnes ont été sensibilisées contre différentes maladies (Covid-9, Ebola, VIH/sida, paludisme, malnutrition). En dépit de toutes ces



activités menées par la Caritas Congo, il sied de souligner que les besoins demeurent immenses pour éradiquer la pauvreté au sein de la population congolaise. D'où, le sens de la troisième orientation stratégique de son Plan stratégique 2020-2023, liée à la « Promotion du développement humain durable et de la réduction des inégalités sociales ». Dans ce contexte, la consolidation et l'ancrage du Fonds de solidarité au sein de la population demeurent un grand défi qui s'impose au réseau national de Caritas Congo, dans sa détermination de se positionner comme l'un des acteurs de référence dans la lutte contre la pauvreté.

Blandine Lusimana



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

JOURNÉE OLYMPIQUE

Le Teqball à l'honneur

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a mobilisé les élèves des écoles primaires venus des neuf arrondissements de Brazzaville pour célébrer, à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat, la journée olympique marquée par la découverte du Teqball.

L'événement dédié aux sports pour tous est célébré tous les 23 juin de chaque année mais le Comité international olympique donne également la possibilité à chaque membre de l'organiser soit une semaine avant ou une semaine après.

« Bougeons », le thème retenu cette année, a motivé le Cnosc a organisé une course de relais regroupant au tour d'un petit circuit les élèves des neuf arrondissements de Brazzaville à raison d'un établissement par arrondissement, question de les faire bouger comme l'exige le thème. Une occasion était belle pour faire la promotion du Teqball, un sport de ballon pratiqué sur une sorte de table de tennis de table arquée, combinant à la fois le football et le tennis de table qui est à l'étape expérimentale au Congo. La démonstration faite par les joueurs du Centre Olympafrica a permis de connaître les règles de jeu.

« Nous avons préféré prendre les enfants de l'école primaire pour célébrer cette journée. Nous avons voulu les mettre en face d'une nouvelle discipline qui est le Teqball qui peut les inspirer à intégrer les clubs. Comme notre corps



Les membres du Cnosc et les joueurs du Teqball/Adiac

doit bouger, nous avons lié cette journée de bouger avec la démonstration de la nouvelle discipline, le Teqball. Ici, c'est encore à l'étape expérimentale, mais ailleurs les autres pays sont déjà à la phase d'organisation des compétitions », a commenté la troisième vice-présidente du Cnosc.

Le Teqball se joue en équipe et

en individuel, notamment en un contre un, puis en double. Il se joue en deux sets gagnants de douze points chacun avec un écart minimum de deux points. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par un troisième set. Il se joue avec deux arbitres et un officiel. « J'invite nos jeunes enfants à bouger et à faire aussi le Teqball. C'est une combinaison du football

et du tennis. C'est une découverte pour les Congolais et nous invitons tout le monde à s'imprégner de cette nouvelle discipline », a indiqué Mme Françoise Mahoungou.

La troisième vice-présidente du Cnosc a, par ailleurs, invité les sportifs à bouger pour lutter contre plusieurs maladies. « Nous devons tous bouger et nous rassembler pour être

d'un même cœur et honorer la devise des Jeux Olympiques plus loin, plus fort et plus haut et que la santé nous accompagne parce que quand on est statique toutes les maladies envahissent nos corps et quand nous bougeons nous dégageons tous les déchets qui nous encombrant », a-t-elle conclu

James Golden Eloué

FATSHI CUP

Le Congo affronte le Gabon ce mardi

Les Diables rouges des moins de 20 ans affrontent ce 4 juillet, au stade des Martyrs, à Kinshasa, les juniors gabonais dans le cadre de la deuxième journée de la première édition du tournoi Fatshi cup. Les deux sélections ayant réussi leur entrée en lice vont s'affronter pour la première place de la compétition.

Les Congolais occupent la première place au terme de la première journée du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale « Fatshi cup », initié par le gouvernement de la République démocratique du Congo, en vue de préparer les Jeux de la Francophonie de Kinshasa prévus du 28 juillet au 6 août.

Les Diables rouges se sont imposés, le 1er juillet, au stade des Martyrs de la Pentecôte à Kinshasa, 2-0, devant les Fauves du Bas Oubangui de la République centrafricaine, grâce à un doublé de Thierry Bakala. Avec une différence de plus deux buts, les Congolais relèguent à la



L'échange des fanions entre le capitaine du Congo et celui de la Centrafrique./DR

deuxième place les Gabonais, vainqueurs des Léopards juniors de la République démocratique du Congo sur un score de 4-3.

Les hommes de Clément

Massamba vont terminer la compétition le 7 juillet par le derby du fleuve opposant les deux Congo. Notons que vingt joueurs avaient été retenus pour cette compétition.

J.G.E.

PRIX DÉCOUVERTES RFI 2023

Ouverture de l'appel à candidatures

L'appel à candidatures pour la 43^e édition du Prix Découvertes RFI est ouvert jusqu'au 31 juillet à tous les artistes ou groupes musicaux professionnels d'Afrique, de l'océan Indien et des Caraïbes, indique un communiqué de la radio mondiale.

Le lauréat bénéficiera d'un prix doté de 10 000 euros, d'une tournée en Afrique et d'une scène parisienne.

Les artistes candidats doivent disposer d'une page personnelle en ligne, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme musicale (YouTube, Spotify, SoundCloud, Apple Music, etc.) incluant un minimum de six titres en écoute, et fournir des liens permettant de visionner deux prestations «live».

Depuis 1981, le Prix Découvertes RFI met en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain. Au cours des années, ce Prix a contribué au lancement de nombreux artistes qui ont depuis conquis un public international : Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Amadou et Mariam (Mali), Rokia Traoré (Mali), Didier Awadi (Sénégal), Soul Bang's (Guinée), Céline Banza (République démocratique du Congo) ... Black AD (Mali) a remporté l'édition 2022 du Prix Découvertes Rfi.

Son jury, composé de professionnels, est chaque année présidé par une personnalité. De Fally Ipupa à Jacob Desvarieux, Youssef N'Dour, Angélique Kidjo, Richard Bona, Kery James, Asolfo ou Lokua Kanza, les présidents du Prix Découvertes RFI apportent leur caution et leur expérience à son rayonnement.

RFI est un acteur engagé auprès du lauréat et lui offre un soutien professionnel ainsi qu'une exposition médiatique.

La Rédaction

ARTS MARTIAUX

87 judokas promus au grade de cinquième dan

Le bureau exécutif de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), à travers la commission des grades, a effectué une série de reconnaissance et d'élévation de certains judokas qui se distinguent dans la pratique de ce sport. Le 2 juillet, à la Maison russe de Brazzaville, des dizaines des maîtres ont porté les insignes de cinquième dan.

La cérémonie officielle de port de grade et de dan n'était plus organisée depuis plus d'une décennie à la Fécoju-Da à cause de la crise qui a miné cette structure. L'élection, en fin 2021, d'un nouveau bureau dirigé par Me Neyl Francis Ata rattrape les retards pour la revitalisation du judo congolais.

Au total, quatre-vingt-sept maîtres ont été à l'honneur. Tous sont des véritables vétérans et acteurs principaux du judo congolais. Ils viennent, en effet, de toutes les ligues départementales de judo et disciplines associées. « Le judo nous a fait grandir et continue à nous forger. C'est un plaisir de recevoir cette reconnaissance de la fédération. Nous allons continuer à travailler afin de laisser un héritage noble. Je suis très content et félicitations au bureau exécutif pour son dynamisme car, en peu de temps, il fait des choses que certains n'ont pas pu faire en plus de



dix ans », a indiqué Me Charand Bokoko, encadreur au judo club AS gendarmerie. Selon le président de la Commission préparation des états généraux de judo, Me Romain Fernand Ondono, cette

élévation est une manière de garantir la progression de soi-même, celle du partenaire et du judo. Il pense que ce geste est une manière pour le bureau exécutif national d'encourager les pratiquants de

Des judokas élevés au rang de 5^e dan/Adiac ce sport de combat.

Dans un air de rassembleur, Me Neyl Francis Ata a demandé aux judokas de travailler en harmonie pour garantir le respect de l'éthique et de la déontologie de cet

art martial. Il pense que les judokas doivent éviter de se concentrer sur les faits qui n'apportent pas des solutions aux besoins des judokas. « Je profite de l'occasion pour inviter les judokas à l'unité. Le judo est notre bien commun, il n'appartient à personne, nous devons éviter de gérer les rumeurs. Nous sommes ouverts, contactez-nous si vous vous sentez lésés dans un aspect concernant le judo », a-t-il exhorté.

Notons que pour les autres catégories de dan, la fédération, en accord avec la Commission des grades, procédera à l'élévation des 4e, 3e et 2e dan courant le mois d'août. Bien avant, le président Denis Sassou N'Guesso a été élevé au rang de 10e dan. Au même moment, quatre judokas sont passés 9e dan, neuf 8e dan, sept 7e dan puis quarante-deux 6e dan.

Rude Ngoma

« Le judo est notre bien commun, il n'appartient à personne, nous devons éviter de gérer les rumeurs. Nous sommes ouverts, contactez-nous si vous vous sentez lésés dans un aspect concernant le judo »

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR

RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays n'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennuigés quand ne grandit pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Costeau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bismarck" (2013), de "Les Fragments sauvagades" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien français) en 2015, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC

ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÈMES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi

(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Jacques BOUYA, Ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

ÉdiLivre

Sorel Eta

L'université de la forêt

Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Pascal Moukoko

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

VERNISSAGE

Mayck Derinck va étonner les visiteurs avec ses toiles originales

L'artiste peintre Mayck Derinck va dévoiler ses toiles à l'occasion du vernissage de l'exposition d'œuvre dénommée « Ku makanga », en français « au bord de la source », qui aura lieu le 6 juillet à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.

Dans quelques jours, l'IFC va accueillir Mayck Derinck pour mettre en scène ses toiles saisissantes d'humanité, des œuvres tridimensionnelles fantasmagoriques et oniriques qui hypnotisent. De l'imagination, Mayck Derinck en a beaucoup. Ce jeune artiste s'inspire de tout, de personnages incontournables et mythiques, des objets naturels et bien d'autres. Il y a de la fantaisie et de l'audace, de la couleur, de l'originalité et au travers de toutes ces toiles, on perçoit que Mayck Derinck se délecte et a envie de faire plaisir aux visiteurs. Lors de ce vernissage, l'artiste va exposer des tableaux surprenants et attachants, des toiles aux couleurs chaudes qui convient à un plaisant voyage vers des terres connues et pourtant lointaines, vers des profondeurs végétales, minérales, symboliques, d'une extrême et rare élégance. C'est une plongée dans le sombre avec des éclaircies perçues par des visages omniprésents dans chaque tableau. Étonnant et fort plaisant, on ne se lasse pas de chercher le mystère de chacun.

Si l'acrylique est par moment utilisée pour quelques tableaux de cette collection, les principaux matériels sont des produits écologiques et historiquement utilisés pour les peintures dans plusieurs territoires du royaume Téké et des royaumes voisins, à savoir le café, les feuilles d'oseille, les feuilles de saka-saka, les racines et la sève de certains arbres utilisés dans les traitements traditionnels, etc. Cette technique de peinture tradition-



nelle était utilisée du temps de nos aïeux, bien avant la colonisation, et s'est poursuivie bien après l'indépendance jusqu'à ces trois dernières décennies où, avec l'arrivée massive des matériaux modernes, elle s'est effacée au profit de techniques plus modernes. Elle rend, d'ailleurs, les œuvres très énergisantes en faisant ressortir avec plus d'intensité l'émotivité des visages et des corps. Pour cette série, les produits utilisés dans la conception de chaque tableau incitent à un retour aux sources aussi bien pour apprendre la genèse de l'art africain que pour la nature.

Notons que Mayck Derinck est un artiste peintre portraitiste, plasticien et dessinateur congolais né en 1995. Autodidacte, il est inspiré depuis son plus jeune âge par son père peintre qui utilisait déjà le café dans le cadre de son travail de création artistique. Habité par les souvenirs des incroyables réalisations au café de son père, il décide de travailler lui aussi cette technique et s'emploie à partager avec les jeunes afin que ce retour aux sources artistiques congolaises ne tombe pas dans l'oubli.

Hugues Prosper Mabonzo

CINÉMA

Le film « Elya » bientôt en salle

Réalisé par Michel Agathon, « Elya », le film de Gabriel Mendes, sera projeté en salle prochainement. La campagne de sortie dudit film a été lancée récemment à Pointe-Noire.

Kelemuna et Djaniya, respectivement membres de la tribu Zakoh, un peuple issu des profondeurs des eaux et de la tribu de Metuma, grands chasseurs, tueurs de lions, se verront frapper par la malédiction d'Elya. Le film retrace le parcours des ancêtres partis en esclavage à travers une histoire fantastique digne des contes africains avec au centre Kelemuna et Djaniya, deux enfants au destin tragique.

«Elya» conte l'histoire vraie de l'Afrique avec ses épopées, ses mystères et ses drames. Les ancêtres ont fait appel aux forces mystiques afin de lutter contre l'esclavage. La malédiction d'Elya aura-t-elle raison du peuple d'Ankila ? Une énigme qui va mettre en haleine le public dans ce récit à l'issue incertaine et captivante.

Michel Agathon, le réalisateur, est maître de cérémonie, communicateur et journaliste. Associé dans beaucoup de projets culturels au cinéma et en musique notamment, il apporte à chaque sollicitation sa touche artistique et son expérience.

Hervé Brice Mampouya

MODE

Les férus de l'habillement et des belles parures à l'honneur

L'agence CAM Family organise, le 15 juillet à Pointe-Noire C4 Fashion, un grand rendez-vous de la mode et de l'habillement qui va regrouper de nombreux stylistes et modélistes.

Défilé de haute couture et African style sont les grands moments de la soirée qui sera agrémentée par des artistes musiciens Caprice Dicon, Queen Dorcelle sans oublier Ladipa, Mr Ice, Kartel, Christi, Nathan Bamsey.

Signalons que l'Agence Cam Agency est aussi l'initiatrice de Biso na Biso African Beauty International, un rendez-vous culturel annuel qui a pour objectif de valoriser la beauté africaine à travers les tenues traditionnelles. Elle promeut aussi les créations des stylistes et facilite les jumelages internationaux entre stylistes et mannequins. Biso na Biso met en lumière les repères identitaires contemporains de la mode sur le continent. Il développe la cohésion sociale entre les différentes communautés étrangères et les natifs de Pointe-Noire autour du vivre ensemble.

H.B.M.

PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE M.HENRI EMILE MONDJO

Le directeur général de l'Agence congolaise de systèmes d'information (ACSI) informe l'ensemble du personnel actif et retraité de Brazzaville et de Pointe -Noire, ainsi que les membres de la famille, amis et connaissances que les obsèques de M. Henri Emile Mondjo, premier directeur général de l'OCI, auront lieu ce mardi 4 juillet 2023, selon le programme ci-après

8h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville ;

8h30 : départ du cortège funèbre pour l'ACSI ;

9h00 : cérémonie de recueillement à l'ACSI ;

10H00 : recueillement au domicile familial sis au 92 de la rue Gamboma, à Mougali ;

13h00 : office religieux en la basilique Saint-Anne de Poto-Poto ;

14h00 : départ pour le cimetière du Centre-ville ;

16h00 : retour et fin de la cérémonie.

Au nom du personnel et en son nom propre, le directeur général présente ses condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu.



HYDROCARBURES

TotalEnergies s'apprête à forer le puits Liambou au Congo

Le directeur Afrique de TotalEnergies, Henri Max Ndong Nzue, a indiqué le 3 juillet à Brazzaville que cette compagnie va procéder d'ici la fin de l'année en cours au forage du puits Liambou. Il a fait cette annonce à l'issue d'un échange avec le président de la République Denis Sassou N'Guesso.

« Nous avons abordé les dossiers en cours au sein de TotalEnergies au Congo. D'abord ce que nous faisons en terre pour l'opération de soutien à notre production d'hydrocarbures et ensuite la manière dont nous préparons l'avenir. Sur l'avenir, une étape importante sera le forage du puits d'exploration Liambou qui devrait intervenir avant la fin de l'année », a-t-il déclaré à la presse.

Henri Max Ndong Nzue a fait savoir qu'en dehors de l'exploitation du pétrole et du gaz, TotalEnergies s'est également engagée dans la transition énergétique. « Nous bâtissons avec le Congo de

nouveaux partenariats. Je vous ai parlé de la plantation d'arbres, c'est-à-dire la séquestration biologique du carbone. Mais, nous travaillons également ensemble sur l'hydroélectricité, le solaire. J'espère que tous ces projets vont prospérer dans les mois et les années à venir », a-t-il renchéri.

La société TotalEnergies ambitionne de planter une forêt de 40 mille hectares au Congo dont 5000 hectares d'acacia sont déjà réalisés à Ngo dans le département des Plateaux. Selon son directeur Afrique, la valorisation du gaz est au cœur de leur stratégie au Congo.



Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec Henri Max Ndong Nzue

« Il faut arrêter le brûlage continu du gaz. Pour ce faire, il faut le récupérer et le valoriser. C'est le sens des

investissements que nous faisons en ce moment sur le terminal de Djeno pour que ce gaz qui ne sera plus

brûlé puisse servir à la génération électrique », a-t-il signifié.

La Rédaction

MUSIQUE

Youlou Mabiala en séjour à Brazzaville

L'artiste musicien Youlou Mabiala, alias le Prince YM, séjourne actuellement dans la capitale congolaise après dix-neuf années d'affilée en France pour des raisons sanitaires. Sur instruction de son médecin traitant, l'artiste devrait repartir dans deux semaines. Avant son retour, Les Dépêches de Brazzaville ont rencontré cette icône de la musique congolaise et africaine.

Attendu initialement le 10 juin, c'est finalement le 25 juin que le prince YM, Youlou Mabiala, a foulé de nouveau le sol brazzavillois par le vol régulier d'Air France. Pour rappel, Youlou Mabiala s'était effondré sur scène des suites d'un accident vasculaire cérébral lors de la soirée de banquet marquant les 44 ans de l'indépendance du Congo, célébrés le 15 août 2004 à Pointe-Noire. Après quelques jours passés à l'Hôpital général de Loandjili, quatrième arrondissement de Pointe-Noire, et au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, il s'était rendu en France pour des soins plus appropriés et s'est installé, depuis 19 ans, dans la banlieue parisienne.

Les Dépêches de Brazzaville ont rencontré, le 2 juillet, un Youlou Mabiala souriant pour ne pas dire très souriant bien qu'il accuse encore quelques soucis de locution. Cependant, il se refait progressivement. Sa joie, a témoigné son frère cadet, Jean-Baptiste Nganga, c'est de voir son fils Audy Youlou prendre sa relève. Pour traduire cela en acte, il va profiter de son séjour à Brazzaville pour introniser officiellement son fils comme artiste-musicien continuateur de son œuvre immense. La cérémonie aura lieu au bar «La Détente», à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville,



Youlou Mabiala

dans deux semaines.

Le regret de Youlou Mabiala c'est de ne pas pouvoir, pendant son séjour à Brazzaville, traverser le Pool-Malebo où se trouve sa deuxième famille. Son séjour est écourté sur demande de son médecin traitant. Il aurait bien voulu, mais hélas ! Par ailleurs, la famille de Youlou Mabiala sollicite de l'État congolais un regard et un appui conséquents. L'appel est vivement lancé au président de la République, au gouvernement, aux mécènes, aux mélomanes et aux gens de bonne volonté.

Une carrière riche et immense

Le prince YM est un auteur

compositeur de la rumba. Né le 6 mars 1947 à Brazzaville, Youlou Mabiala a débuté sa carrière dans les groupes vocaux « Les mains blanches » puis « Les griots ». D'après les informations glanées ça et là, c'est en 1963 que Youlou Mabiala traverse le fleuve Congo et se fait recruter dans le prestigieux groupe « TP Ok Jazz » par Luambo Makiadi Franco, au même moment que son compatriote Celi Bitsou. A partir de 1966, il enregistre plusieurs chansons à l'instar de «Obimi mbwe», «Babo tolingai yo», «Mpungu ya bolingo», «Nakoluka yo ba nzela nioso», «Dodo tuna motema», «Nakopesa yo motema», «Billy ya ba fiancées» ... En 1972, il fait partie

des musiciens qui quittent « l'OK Jazz » pour constituer l'orchestre « Lovy du Zaïre », sous la direction de Vicky Longomba. L'aventure fait long feu et il monte en 1974 avec Jean Kwamy Muni, Diatho Lukoki, Djuke, Master mwana Congo et Nona Simon l'orchestre « Somo-Somo ».

En 1976, il revient au bercail, c'est-à-dire à « l'OK Jazz » et compose son plus grand succès, à savoir «Kamikaze». Ses autres tubes sont particulièrement remarquables, à l'instar de «Bisalela», «Radio-trottoir», «Fariya», ... En mai 1977, Youlou Mabiala et Michel Boyimbanda quittent « OK Jazz ». Avec Loko Massengo Djeskain, ils montent à Brazzaville l'orchestre « Les Trois frères ». La chanson «Koumbe-koumbe» de Youlou constitue l'acte fondateur du nouvel ensemble. Le succès est tout de suite au rendez-vous. En quelques mois, « Les Trois frères » s'imposent comme le groupe musical n° 1 du Congo. L'année 1978 est l'occasion pour Youlou de larguer un nouveau morceau, «Saley».

Des « Trois frères » à « Kamikaze Loninguissa »

En dépit de la réussite artistique, les divergences apparaissent rapidement dans l'orchestre « Les Trois frères ». En 1980, il abandonne ses compagnons et crée

son propre groupe « Kamikaze Loninguissa ». Au cours de cette période, il s'initie à la guitare et élargit sa palette. L'année 1980 ouvre la période la plus féconde de sa carrière. Les chansons se succèdent. C'est le cas de «Nsona», «Lili», «Mbata», «Mwana bitendi», «Etabe mofudé», «Maka», «Judoka», «Mamou», «Carte postale», «Le corps refuse», «1X2= mabe», «Loufoulakari», «Mon avocat a voyagé», ... A la fin de cette décennie 1980, il baisse un peu de rythme de production phonique. Au début des années 1990, il lance l'album «Dona Beija» qui bénéficie de la collaboration d'un vieux compagnon des années « OK Jazz », Josky Kiambukuta.

Sa carrière connaît un nouveau départ après l'éclatement en 1994 de « l'OK Jazz ». Sollicité par la famille de Luambo Makiadi Franco, il relance le groupe mythique en le fusionnant avec son propre groupe « Kamikaze Loninguissa ». Parmi les albums enregistrés durant cette période figurent «Oleli-oleli» en 1996. Cet album relance « l'OK Jazz » nouvelle formule. Malheureusement, l'aventure s'est estompée à mi-parcours suite à l'accident qu'a connu le leader du groupe, Youlou Mabiala. Pour son fils Audy Youlou, les chansons «Loufoulakari» et «Point final» resteront à jamais des merveilles intarissables.

Bruno Okokana